Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260902-2026_081-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
**Commune de Bazouge du Désert**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
## Séance du 02 Septembre 2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 13 | 14 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité**<br>Pour : 14<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en LA BAZOUGE-DU-DESERT
Le : 11/09/2026
Et
Publication ou notification du : 11/09/2026

**Date de la convocation :** 26/08/2026

**Date d'affichage :** 26/08/2026

L'an 2026 et le 2 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de GAUTIER Henri-Claude, Maire.

**Présents** : M. GAUTIER Henri-Claude, Maire, Mmes : AUDGER Agnès, FEUILLET Stéphanie, GALODÉ Sylvie, HEUZÉ Marine, MABILLE Claire, RABASTE Carine, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, CATTEAU Jocelyn, FLEURY Paulin, MASSON David, ROUSSEAU Henri

**Excusé(e)s avec procuration** : M. DUDOUIT Jérémy a donné procuration à M. GAUTIER Henri-Claude

**Excusé(e)s** : M. ROBERT Stéphane

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme Carine RABASTE

## 2026-081 Convention de bénévolat

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de La Bazouge du Désert souhaite faire appel à des bénévoles afin de contribuer à l'entretien des espaces verts communaux, fans le cadre d'une collaboration bénévole au service de l'intérêt général.

Cette intervention bénévole, qui pourrait débuter à compter du 03 septembre 2026, aurait notamment pour objet d'assurer les missions suivantes :

- entretien courant des espaces verts de la commune ;
- participation aux travaux de désherbage, taille, nettoyage et embellissement des espaces publics ;
- appui ponctuel aux services communaux pour maintenir un cadre de vie agréable au sein de La Bazouge du Désert.

Cette convention de bénévolat serait applicable à partir du 03 septembre 2026.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide***

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le projet de convention de bénévolat joint en annexe à la présente délibération.

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/09/2026

Secrétaire de Séance,
RABASTE Carine

Maire,
GAUTIER Henri-Claude

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.